

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Ouges

bief 60 du versant Saône, bief 61 du versant Saône, bief 62 du versant Saône, bief 63 du versant Saône

aéroport (paysages du canal de Bourgogne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA21003901

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008, 2011

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : aéroport

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : canal de Bourgogne

Références cadastrales :

Historique

La halte aérienne de Dijon, créée en 1921, a donné naissance à un aéroport implanté à proximité de la base aérienne 102 de Dijon-Longvic. Le bâtiment situé à Neuilly-lès-Dijon sur la route d'Ouges, à l'emplacement actuel de la tour de contrôle, est détruit pendant la Seconde Guerre mondiale. L'équipement actuel, inauguré en 1973, est géré par la Chambre d'industrie et de commerce de Dijon. L'ensemble a été renové en 1999 ("aéroport de Bourgogne International", dans Le Bien Public/Les Dépêches du 22 octobre 1991 ; Jean-François Bazin, Le tout Dijon, Ed. Cléa, 2003, p. 22).

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle

Dates : 1921 (daté par travaux historiques), 1973 (daté par travaux historiques)

Description

Pistes d'atterrissage et de décollage de l'aéroport situées sur la rive gauche du canal.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



Le site d'écluse pris d'aval ; à gauche : les pistes de l'aéroport. La maison éclusière a été détruite.

Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20112103065NUC4A

Dossiers liés

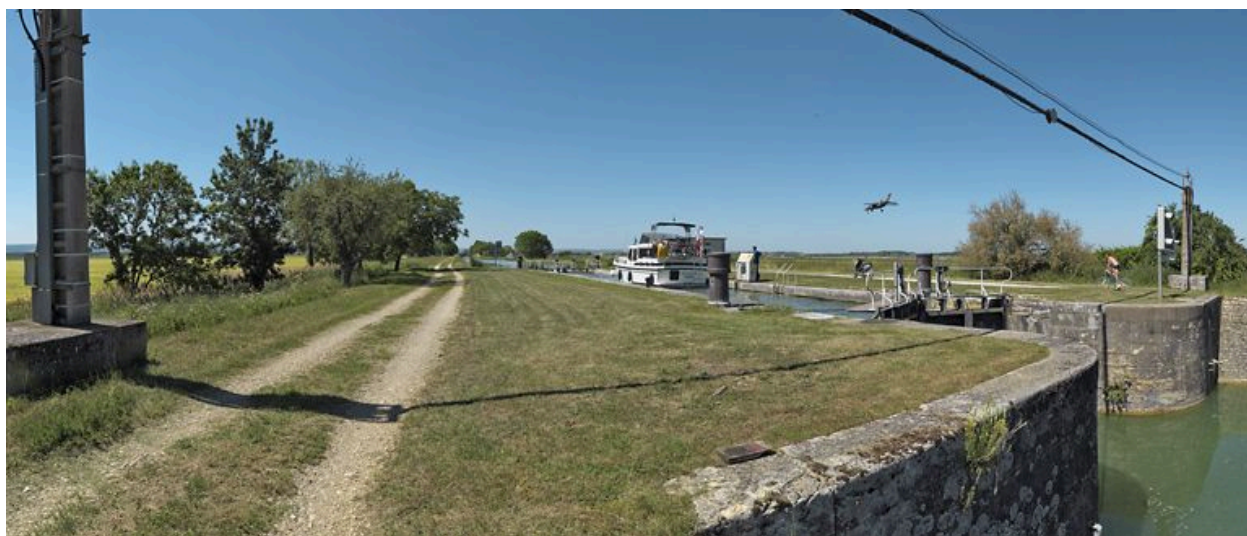
Dossiers de synthèse :

présentation du canal de Bourgogne (canaux de Bourgogne) (IA21003645)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Virginie Inguenau, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le site d'écluse pris d'aval ; à gauche : les pistes de l'aéroport. La maison éclusière a été détruite.

IVR26_20112103065NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation